

SÉANCE ORDINAIRE

16 JANVIER 2012

Cent soixante-deuxième séance du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210 rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 16^e jour du mois de janvier 2012 et à laquelle sont présents :

Présences : Mesdames et messieurs les commissaires : Michel Aerts, Nadine Arseneault, Réjean Bessette, François Blais, Marlène Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Jacques Darche, Magda Farès, Luc Mercier, Erminia Merlo, Claude Monty, Johanne Ouellette Langlois, Yvon Pineault, Sylvie Rousselle, Eryck St-Laurent, Lise Soutière, Stéphane Surprenant, Lynda Tessier et Annik Tomlinson.

Mesdames les commissaires parents : Sonia Boulay et Manon Côté.

Autres présences : Madame Claude Boivin, directrice générale;
Monsieur François Lafortune, directeur général adjoint;
Monsieur Mario Champagne, secrétaire général;
Monsieur François Bergeron, directeur du Service des ressources matérielles et du transport scolaire;
Madame Marie-Thérèse Delfosse, directrice du Service des ressources éducatives aux jeunes;
Madame Michèle Laberge, directrice du Service des technologies de l'information;
Madame Lise Lalonde, directrice du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle;
Madame Katleen Loiselle, directrice du Service des ressources humaines;
Madame Silvie Mondat, directrice du Service des ressources financières.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la présidente, Andrée Bouchard, ouvre la séance.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HR.12.01.16
001

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

Ajouter les points suivants :

04.10 Modification du bail emphytéotique – Terrain du Pavillon Mille-Roches (document séance tenante : SG 12.01.16-04.10).

04.11 Appui à l'école Pointe-Olivier (document séance tenante).

ORDRE DU JOUR

- 01- Présences et ouverture de la séance.
- 02 - Adoption de l'ordre du jour.
- 03 - Période de questions du public.
- 04.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 12 décembre 2011 (document SG 12.01.16-04.1).
 - Suivi au procès-verbal.
- 04.2 Correspondance.

- 04.2.1 De Me Serge Carpentier, directeur général adjoint et secrétaire général de la Commission scolaire de l'Énergie : Lettre et résolution adressées à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, visant à dénoncer la mesure 50680 *L'école 2.0 : La classe branchée*, obligeant les commissions scolaires à acquérir des équipements en utilisant les services d'achats regroupés du Centre collégial des services regroupés (C.C.S.R.) ou du Centre de services partagés du Québec (C.S.P.Q.).
- 04.2.2 De RSEQ Montérégie : Rapport annuel 2011.
- 04.3 Mot de la présidente.
- 04.4 Confirmation du statut d'engagement (document DG 12.01.16-04.4).
- 04.5 Affectations de personnels de direction d'établissement (document séance tenante : DG 12.01.16-04.5).
- 04.6 Engagement (document séance tenante : DG 12.01.16-04.6).
- 04.7 Modification à la structure administrative (document séance tenante : DG 12.01.16-04.7).
- 04.8 Avis de la protectrice de l'élève (document SG 12.01.16-04.8).
- 04.9 Gestionnaire de risque et de mesures d'urgence – octroi de contrat (document SG 12.01.16-04.9).
- 04.10 Modification du bail emphytéotique – Terrain du Pavillon Mille-Roches (document séance tenante : SG 12.01.16-04.10).
- 04.11 Appui à l'école Pointe-Olivier (document séance tenante).
- 05.1 Politique d'admission et d'inscription des élèves – Adoption (document SREJ 12.01.16-05.1).
- 08.1 Démissions (document RH 12.01.16-08.1).
- 08.2 Congés sans traitement (document RH 12.01.16-08.2).
- 08.3 Engagements (document RH 12.01.16-08.3).
- 09.1 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 30 novembre 2011 pour un montant de 644 802,40 \$ vérifiée par madame Lynda Tessier (document RF 2012-01-16 09.1)
- 09.2 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 7 décembre 2011 pour un montant de 2 622 833,05 \$ vérifiée par madame Lynda Tessier (document RF 2012-01-16 09.2).
- 09.3 Nomination des vérificateurs externes (document séance tenante : RF 2012.01.16-09.3).
- 10.1 Adjudication de contrats
- 10.1.1 Nouveau circuit-défi – École Jeanne-Mance (document RM 12.01.16-10.1.1).
- 10.2 Demande de dérogation – École Jeanne-Mance (document RM 12.01.16-10.2).
- 10.3 Politique relative au transport scolaire – Adoption (document RM 12.01.16-10.3).
- 11 - Commissaires parents.
- 12- Remerciements et félicitations.
- 13- Autres sujets.
- 14- Levée de la séance.

Adopté à l'unanimité.

03. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Suite à son intervention, lors de la dernière séance du Conseil des commissaires, tenue le 12 décembre 2011, madame Lydia Mailloux s'informe s'il y a eu de nouveau développement à l'égard du programme *Langues et communication* au primaire, pour la prochaine année scolaire.

Faisant suite à la décision de la Commission scolaire d'ouvrir un ou deux groupes additionnels pour le programme *Langues et communication* au primaire, madame Isabelle Legrand requiert de l'information quant à la façon dont seront sélectionnés les élèves.

Madame Marlène Bernier demande au Conseil des commissaires si des groupes additionnels de *Langues et communication* pourraient également être ouverts au secondaire.

Madame Josée Delorme s'interroge sur la façon dont seront sélectionnés les élèves, soit le tirage au sort.

04.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 12 DÉCEMBRE 2011 (document SG 12.01.16-04.1)

Chaque membre du Conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires tenue le 12 décembre 2011 au moins six heures avant le début de la présente séance;

HR.12.01.16
002

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 décembre 2011 et d'adopter ledit procès-verbal tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Madame Claude Boivin, directrice générale, mentionne aux membres du Conseil des commissaires que les suivis administratifs ont été effectués quant aux décisions prises lors de la séance ordinaire du 12 décembre 2011.

04.2 CORRESPONDANCE

04.2.1 De Me Serge Carpentier, directeur général adjoint et secrétaire général de la Commission scolaire de l'Énergie : Lettre et résolution adressées à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, visant à dénoncer la mesure *50680 L'école 2.0 : La classe branchée*, obligeant les commissions scolaires à acquérir des équipements en utilisant les services d'achats regroupés du Centre collégial des services regroupés (C.C.S.R.) ou du Centre de services partagés du Québec (C.S.P.Q.).

04.2.2 De RSEQ Montérégie : Rapport annuel 2011.

04.3 MOT DE LA PRÉSIDENTE

Madame Andrée Bouchard, présidente, informe les membres du Conseil des commissaires des activités auxquelles, elle et certains collègues, ont participé depuis la séance du 12 décembre 2011.

04.4 CONFIRMATION DU STATUT D'ENGAGEMENT (document DG 12.01.16-04.4)

Considérant que monsieur François Bergeron, directeur du Service des ressources matérielles et du transport scolaire, a satisfait aux exigences reliées à sa période de probation (résolution HR 11.01.17-004);

HR.12.01.16
003

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que, sur recommandation de la directrice générale, monsieur François Bergeron soit confirmé dans son poste régulier de directeur du Service des ressources matérielles et du transport scolaire.

Adopté à l'unanimité.

**04.5 AFFECTATIONS DE PERSONNELS DE DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT
(document séance tenante : DG 12.01.16-04.5)**

Considérant la recommandation de la directrice générale;

**HR.12.01.16
004**

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que madame Michèle Martin, directrice à l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, soit affectée au poste de directrice adjointe à la Polyvalente Marcel-Landry, et ce, à compter du 30 janvier 2012.

Adopté à l'unanimité.

Considérant la recommandation de la directrice générale;

**HR.12.01.16
005**

Il est proposé par madame Annik Tomlinson:

Que monsieur Carl Du Sault, directeur adjoint à l'école Joséphine-Dandurand, soit affecté au poste de directeur à l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, et ce, à compter du 30 janvier 2012.

Adopté à l'unanimité.

04.6 ENGAGEMENT (document séance tenante : DG 12.01.16-04.6)

**HR.12.01.16
006**

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Silvie Genest soit engagée au poste de directrice adjointe à l'école Joséphine-Dandurand, et ce, à compter du 30 janvier 2012.

Que, conformément à l'article 24 de la politique locale de gestion, madame Silvie Genest soit soumise à une période de probation d'un an.

Adopté à l'unanimité.

04.7 MODIFICATION À LA STRUCTURE ADMINISTRATIVE (document séance tenante : document DG 12.01.16-04.7)

Considérant que la direction générale de la Commission scolaire des Hautes-Rivières est présentement composée d'une directrice générale et d'un directeur général adjoint;

Considérant les responsabilités assumées par ces deux personnes;

Considérant l'augmentation des obligations imposées aux commissions scolaires par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

Considérant que le Conseil des commissaires souhaite que la direction générale accroisse

notamment son rôle lié à la supervision et à l'accompagnement de ses directions d'établissements et de services;

Considérant les enjeux et les défis auxquels fait face la Commission scolaire des Hautes-Rivières;

Considérant que le Conseil des commissaires souhaite assurer une consolidation de ses acquis et une plus grande stabilité quant aux suivis de ses enjeux actuels et futurs;

HR.12.01.16
007

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la directrice générale de la Commission scolaire procède à l'ouverture d'un poste de directeur général adjoint, auquel s'ajoutera un cumul de fonctions à définir.

Monsieur Michel Aerts demande le vote sur cette proposition.

Ont voté pour : Mesdames et messieurs les commissaires Nadine Arseneault, Réjean Bessette, François Blais, Marlène Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Jacques Darce, Magda Farès, Luc Mercier, Erminia Merlo, Claude Monty, Johanne Ouellette Langlois, Yvon Pineault, Sylvie Rousselle, Eryck St-Laurent, Lise Soutière, Stéphane Surprenant, Lynda Tessier et Annik Tomlinson.

S'est abstenu : Monsieur Michel Aerts.

Pour : 20 Abstention : 1

Adopté à l'unanimité.

04.8 AVIS DE LA PROTECTRICE DE L'ÉLÈVE (document SG 12.01.16-04.8)

Considérant la plainte portée par le parent de l'élève __ __ I 25099406 auprès de la protectrice de l'élève de la Commission scolaire des Hautes-Rivières;

Considérant que la protectrice de l'élève a considéré que la plainte déposée par le parent était bien fondée à certains égards;

Considérant les recommandations émises par la protectrice de l'élève en lien avec ce dossier;

Considérant qu'à l'article 7.5 du *Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents* de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, il est prévu que le Conseil des commissaires informe les personnes concernées des suites qu'il entend donner aux correctifs proposés par la protectrice de l'élève;

HR.12.01.16
008

Il est proposé par monsieur Luc Mercier:

Tel que déjà prévu à son plan d'action, que la Commission scolaire des Hautes-Rivières procède à la révision de la *Politique sur la suspension et l'expulsion des élèves* présentement en vigueur. Pour ce faire, une démarche sous la responsabilité de la direction du Service des ressources éducatives aux jeunes, sera mise en œuvre.

Adopté à l'unanimité.

04.9 GESTIONNAIRE DE RISQUE ET DE MESURES D'URGENCE – OCTROI DE CONTRAT (document SG 12.01.16-04.9)

Considérant que l'ensemble des établissements de la Commission scolaire possède un plan de mesures d'urgence adapté à sa situation;

Considérant que la Commission scolaire souhaite informatiser ces plans afin notamment de rendre plus conviviale leur consultation et faciliter leur mise à jour;

Considérant que la firme de Consultants Alpha Dimensions Inc. offre un logiciel adapté aux plans de mesures d'urgence et possède une grande expertise dans ce domaine;

HR.12.01.16
009

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

De déroger à la *Politique d'acquisition de biens et services* et d'octroyer à la firme de Consultants Alpha Dimensions Inc., le contrat pour l'informatisation de ses plans de mesures d'urgence, pour un montant de 55 675,00\$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

04.10 MODIFICATION DU BAIL EMPHYTÉOTIQUE – TERRAIN DU PAVILLON MILLE-ROCHES (document séance tenante : SG 12.01.16-04.10).

Considérant que la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu occupe le lot 4 040 755 du cadastre du Québec, où est situé le Pavillon Mille-Roches, dans le secteur Iberville, en vertu d'un bail emphytéotique consenti par la Commission scolaire des Hautes-Rivières à l'ancienne Commission des Loisirs d'Iberville inc., laquelle a cédé à la Ville les droits qu'elle détenait dans ce bail qui ne prendra fin que le 30 juin 2083;

Considérant la résolution adoptée par le Comité exécutif du Conseil de Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu à l'effet d'autoriser la signature d'un acte modifiant la superficie de terrain visée par le bail ci-haut mentionné, de façon à exclure de ce bail la superficie de terrain nécessaire aux besoins possibles et éventuels du Centre de la petite enfance La P'tite Caboché, et ce, dans le cadre de l'octroi des 3 000 places accordées par le ministère de la Famille;

Considérant que le Centre de la petite enfance La P'tite Caboché souhaite déposer une demande auprès du ministère de la Famille afin de se voir octroyer des places supplémentaires;

Considérant que dans l'éventualité où ledit centre obtenait des places supplémentaires, un projet de nouvelle construction serait alors nécessaire;

HR.12.01.16
010

Il est proposé par madame Lise Soutière :

Remplacée par:
HR 12.02.13-005

D'autoriser la directrice générale à signer un acte modifiant la superficie du terrain visée par le bail emphytéotique publié sous le numéro 121 208 au Registre foncier de la circonscription foncière de Saint-Jean le 18 septembre 1984 de façon à exclure de ce bail la superficie de terrain aux besoins possibles et éventuels de Centre de la petite enfance La P'tite Caboché, soit un maximum de 25 000 pieds carrés.

Que la signature de cet acte soit conditionnelle à l'engagement par le Centre de la petite enfance La P'tite Caboché à indemniser la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu des coûts engendrés par la relocalisation du jeu de pétanque;

D'autoriser la directrice générale à signer un nouveau bail emphytéotique pour la partie de terrain nécessaire aux besoins du Centre de la petite enfance La P'tite Caboché pour un

maximum de 25 000 pieds carrés, aux termes et conditions qu'elle jugera convenables et notamment mais non limitativement celles ci-après décrites :

- Le bail emphytéotique sera d'une durée de 75 ans;
- Le bail emphytéotique sera consenti en contrepartie d'une somme de 6,00 \$ le pied carré, soit la moitié de la valeur marchande dudit lot et ladite somme sera payable selon les modalités convenues entre les parties;
- Le bâtiment devra être érigé avant le 30 juin 2013;
- Tout au long du bail, l'utilisation du terrain et des infrastructures érigés ne devra pas contrevenir à la mission de la Commission scolaire et de ses établissements.

D'autoriser la directrice générale à signer tous autres documents jugés utiles et nécessaires pour donner plein effet au présent mandat;

Cet engagement de la Commission scolaire est valable jusqu'au 30 juin 2012.

Monsieur Réjean Bessette demande le vote sur cette proposition.

Ont voté pour : Mesdames et messieurs les commissaires Michel Aerts, Nadine Arseneault, François Blais, Marlène Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Jacques Darce, Magda Farès, Luc Mercier, Erminia Merlo, Claude Monty, Johanne Ouellette Langlois, Yvon Pineault, Sylvie Rousselle, Eryck St-Laurent, Lise Soutière, Stéphane Surprenant, Lynda Tessier et Annik Tomlinson.

A voté contre : Monsieur Réjean Bessette.

Pour : 20 Contre : 1

Adopté à la majorité.

Monsieur Réjean Bessette enregistre sa dissidence, et ce, en raison de la contrepartie demandée. Ce dernier aurait souhaité que le bail emphytéotique soit consenti à titre gratuit.

04.11 APPUI À L'ÉCOLE POINTE-OLIVIER (document séance tenante).

Considérant les valeurs véhiculées par le Grand Défi Pierre Lavoie et Pierre Lavoie lui-même;

Considérant la mobilisation nationale autour du Grand Défi Pierre Lavoie;

Considérant que les saines habitudes de vie ont un impact direct sur la prévention des maladies et de l'obésité;

Considérant que les saines habitudes de vie sont d'importants facteurs de persévérance pour les enfants, les adolescents, et même les adultes;

Considérant que la communauté éducative peut être un puissant agent de changement dans la société;

Considérant que l'implication des parents est essentielle et doit être encouragée et valorisée;

Considérant que les adultes sont des modèles pour les jeunes;

Il est proposé par madame Magda Farès :

Que le Conseil des commissaires appuie les démarches de l'école Pointe-Olivier de Saint-Mathias-sur-Richelieu dans l'élaboration d'une programmation d'activités éducatives et

sportives cohérentes avec le projet éducatif de l'école en vue de la participation d'une équipe qui veut réserver une petite place pour une école parmi les grands au 1 000 km de vélo du Grand Défi Pierre-Lavoie.

Adopté à l'unanimité.

**05.1 POLITIQUE D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION DES ÉLÈVES – ADOPTION
(document SREJ 12.01.16-05.1)**

Considérant que conformément à l'article 239 de la *Loi sur l'instruction publique*, l'inscription des élèves se fait selon les critères déterminés par la commission scolaire;

Considérant que les modalités liées à l'admission et l'inscription des élèves de la Commission scolaire des Hautes-Rivières se trouvent dans sa *Politique d'admission et d'inscription des élèves*;

Considérant les consultations menées auprès des instances concernées;

**HR.12.01.16
012**

Il est proposé par madame Lynda Tessier:

D'adopter la politique d'admission et d'inscription des élèves telle que déposée et présentée par madame Marie-Thérèse Delfosse et identifiée sous la cote SREJ 12.01.16-05.1.

Monsieur Jacques Darce demande le vote sur cette proposition.

Ont voté pour : Mesdames et messieurs les commissaires Nadine Arseneault, Réjean Bessette, François Blais, Marlène Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Magda Farès, Luc Mercier, Erminia Merlo, Claude Monty, Johanne Ouellette Langlois, Yvon Pineault, Sylvie Rousselle, Eryck St-Laurent, Lise Soutière, Stéphane Surprenant, Lynda Tessier et Annik Tomlinson.

Ont voté contre : Messieurs Michel Aerts et Jacques Darce.

Pour : 19 Contre : 2

Adopté à la majorité.

08.1 DÉMISSIONS (document RH 12.01.16-08.1)

**HR.12.01.16
013**

Il est proposé par madame Lise Soutière :

Que la démission, pour le motif « affaires personnelles », de madame Liliane Delisle, éducatrice en service de garde à l'école du Pélican, édifice Chabanel, soit acceptée à compter du 6 décembre 2011.

Adopté à l'unanimité.

**HR.12.01.16
014**

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que la démission, pour le motif « retraite », de madame Caro Marin, animatrice de vie spirituelle et d'engagement communautaire au Service des ressources éducatives aux jeunes, soit acceptée à compter du 7 janvier 2012.

Adopté à l'unanimité.

08.2 CONGÉS SANS TRAITEMENT (document RH 12.01.16-08.2)

Considérant le motif « études »;

**HR.12.01.16
015**

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

Qu'un congé sans traitement équivalent à vingt-quatre virgule huit pour cent (24,8 %) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 10 janvier 2012 au 30 janvier 2012 inclusivement, soit accordé à madame Johanne Boulais, éducatrice en service de garde à l'école Notre-Dame-de-Lourdes, secteur Iberville.

Adopté à l'unanimité.

Considérant le motif « réorientation de carrière »;

**HR.12.01.16
016**

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100 %) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 16 janvier 2012 au 1^{er} octobre 2012 inclusivement, soit accordé à monsieur Mathieu Thibault-Ledoux, technicien en transport scolaire au Service des ressources matérielles et du transport scolaire.

Adopté à l'unanimité.

08.3 ENGAGEMENTS (document RH 12.01.16-08.3)

**HR.12.01.16
017**

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Jeanne Hébert soit engagée pour un poste régulier à temps plein (35 heures par semaine) de secrétaire d'école ou de centre à l'école Joséphine-Dandurand, édifice Beaulieu, et ce, à compter du 21 novembre 2011.

Adopté à l'unanimité.

**HR.12.01.16
018**

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Fanny Samson soit engagée pour un poste régulier à temps plein (35 heures par semaine) de secrétaire d'école ou de centre à l'école Saint-Lucien, et ce, à compter du 9 janvier 2012.

Adopté à l'unanimité.

09.1 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 30 NOVEMBRE 2011 POUR UN MONTANT DE 644 802,40 \$ VÉRIFIÉE PAR MADAME LYNDA TESSIER (document RF 2012-01-16 09.1)

Dépôt de la liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 30 novembre 2011 pour un montant de 644 802,40 \$ vérifiée par madame Lynda Tessier.

09.2 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 7 DÉCEMBRE 2011 POUR UN MONTANT DE 2 622 833,05 \$ VÉRIFIÉE PAR MADAME LYNDA TESSIER (document RF 2012-01-16 09.2)

Dépôt de la liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 7 décembre 2011 pour un montant de 2 622 833,05 \$ vérifiée par madame Lynda Tessier.

09.3 NOMINATION DES VÉRIFICATEURS EXTERNES (document séance tenante: RF 12.01.16-09.3)

Considérant que l'article 284 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoit que pour chaque année financière, la Commission scolaire nomme un vérificateur externe (auditeur) qui produit un rapport sur les opérations financières de la Commission scolaire;

Considérant que le mandat de vérification externe 2011-2012 n'a pas encore été transmis à la Commission scolaire par le Ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport (MELS);

Considérant qu'il n'est pas encore déterminé par le MELS si la mission du 31 mars consistera en l'application de procédés de vérification spécifiques ou d'un audit complet;

Considérant les négociations de gré à gré intervenues entre la Commission scolaire des Hautes-Rivières et la firme d'auditeur actuel, soit « Rocheleau, Labranche & Associés »;

Considérant la tarification proposée par la firme Rocheleau, Labranche & Associés pour le 31 mars 2012 et le 30 juin 2012 (voir annexe);

Considérant que la firme Rocheleau, Labranche & Associés répond aux critères exigés et que la Commission scolaire est satisfaite des services rendus.

HR.12.01.16
019

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

De nommer la firme Rocheleau, Labranche & Associés, à titre d'auditeur pour la Commission scolaire des Hautes-Rivières, selon les termes et modalités négociés de gré à gré, et ce, pour l'année 2011-2012.

ANNEXE
TARIFICATION PROPOSÉE

MANDAT	Coût 2010-2011	OFFRE DE SERVICES 2011-2012
31 mars (audit)	19 000 \$	19 000 \$ - 21 000 \$ (1)
31 mars (procédés spécifiques)		12 000 \$- 14 000 \$ (1)
30 juin (audit)	24 000 \$	24 000 \$
TOTAL	43 000 \$	36 000 \$ - 45 000 \$

NOTE :

(1) Dépendant de la nature et de l'étendue du travail exigé dans le mandat du MELS

Adopté à l'unanimité.

10.1 ADJUDICATION DE CONTRATS

10.1.1 NOUVEAU CIRCUIT –DÉFI - ÉCOLE JEANNE-MANCE (document RM 12.01.16-10.1.1)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR.12.01.16
020

Il est proposé par monsieur Jacques Darce :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Équipements Récréatifs Jambette Inc., le contrat pour un nouveau circuit-défi à l'école Jeanne-Mance, au montant de 43 875,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

10.2 DEMANDE DE DÉROGATION – ÉCOLE JEANNE-MANCE (document 12.01.16-10.2)

Considérant que la *Politique d'acquisition de biens et services* de la Commission scolaire prévoit qu'un contrat de travaux de construction de plus de 25 000,00 \$ mais inférieur à 99 999 \$, requiert un appel d'offres sur invitation auprès de 5 soumissionnaires;

Considérant la situation d'urgence qui pouvait affectée la santé et sécurité des occupants;

Considérant les coûts imprévisibles des travaux nécessaires;

Considérant la situation exceptionnelle qui a fait en sorte que la firme Indusco Isolation inc. a été directement mandatée pour effectuer les travaux qui s'imposaient, et ce, suite à l'approbation préalable de la directrice générale;

HR.12.01.16
021

Il est proposé par monsieur Jacques Darce :

De confirmer la légitimité du mandat confié à la firme Indusco Isolation inc. pour effectuer les travaux d'urgence de décontamination, réparation de planchers et autres dommages, causés par l'ouragan Irène le 28 août 2011 à l'école Jeanne-Mance, au montant de 55 831,95 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

10.3 POLITIQUE RELATIVE AU TRANSPORT SCOLAIRE – ADOPTION (document 12.01.16-10.3)

HR.12.01.16
022

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

D'adopter la *Politique relative au transport scolaire* (RMP-02) telle que déposée et présentée par monsieur François Bergeron, directeur du Service des ressources matérielles et du transport scolaire et identifiée sous la cote RM 12.01.16-10.3.

Adopté à l'unanimité.

11. COMMISSAIRES PARENTS

Madame Manon Côté mentionne que lors de la dernière rencontre du Comité de parents, un tour de table a été effectué afin de s'informer des activités tenues dans chacune des écoles pour la période des fêtes.

Elle mentionne qu'une formation sera offerte aux parents le 25 janvier ainsi que les 1^{er} et 8 février prochains. Cette formation portera sur l'aide aux devoirs selon les types d'apprentissage. De plus, une conférence sera présentée par monsieur Pierre Lavoie à la fin du mois d'avril ou au début du mois de mai prochains.

La prochaine rencontre du Comité de parents se tiendra le 7 février 2012.

12. REMERCIEMENTS ET FÉLICITATIONS

HR.12.01.16
023

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que des félicitations soient adressées à monsieur Patrick Dupasquier, président de l'Union musicale d'Iberville, monsieur Claude Gauthier, directeur musical de l'Harmonie de l'école Saint-Alexandre, monsieur Michel Simard, directeur artistique de l'Union musicale d'Iberville et madame Johanne Lefebvre, directrice musicale de l'Harmonie de la Relève ainsi qu'à tous les musiciens qui ont participé au concert *Magie de Noël* offert le 11 décembre 2011 à l'église Saint-Alexandre.

Adopté à l'unanimité.

HR.12.01.16
024

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à monsieur Ken Sears, enseignant en musique à l'école Joséphine-Dandurand ainsi qu'à tous les élèves qui ont offert une prestation musicale digne de mention, le 13 décembre dernier.

Adopté à l'unanimité.

HR.12.01.16
025

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à madame Mylène Minville, enseignante en musique à l'école Saint-Vincent ainsi qu'à ses élèves de 6^e année qui ont offert une prestation musicale digne de mention, le 18 décembre dernier à l'église de Saint-Césaire.

Adopté à l'unanimité.

HR.12.01.16
026

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Sabrina Prince-Keroack, élève à l'école Marguerite-Bourgeois, qui s'est mérité le prix du jury dans le cadre de l'exposition *Zoom sur ma ville* avec sa magnifique photo intitulée *Inspiration de la magnifique photographe*.

Adopté à l'unanimité.

HR.12.01.16
027

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Michaël Fleury, élève à l'école Marguerite-Bourgeoys, qui s'est mérité le prix Coup de cœur du public dans le cadre de l'exposition *Zoom sur ma ville* avec sa magnifique photo intitulée *Les escaliers perdus*.

Adopté à l'unanimité.

HR.12.01.16
028

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Isabelle Landry, élève à l'école Marguerite-Bourgeoys, qui s'est mérité le prix du député Dave Turcotte dans le cadre de l'exposition *Zoom sur ma ville* avec sa magnifique photo.

Adopté à l'unanimité.

HR.12.01.16
029

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à madame Stéphanie Bernier, enseignante à l'école Marguerite-Bourgeoys, qui a accompagné et encadré ses élèves dans le cadre de l'exposition *Zoom sur ma ville*, un projet de partenariat avec la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Adopté à l'unanimité.

HR.12.01.16
030

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à madame Geneviève Lévesque, enseignante à l'école Joséphine-Dandurand qui, grâce à sa ténacité et sa générosité, a offert un nouvel aspect au concours *Zoom sur ma ville*. En effet, c'est madame Lévesque qui a proposé que des élèves en communication-journalisme de l'école Joséphine-Dandurand fassent la couverture médiatique de l'événement. Cela a été une belle occasion de transférer des connaissances et d'améliorer les compétences.

Adopté à l'unanimité.

HR.12.01.16
031

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Laurianne Gervais-Courchesne, élève à l'école Joséphine-Dandurand, qui a agi en tant que photographe officielle, dans le cadre de l'exposition *Zoom sur ma ville*.

Adopté à l'unanimité.

HR.12.01.16
032

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Charlotte Rosa, élève à l'école Joséphine-Dandurand, qui a agi en tant que vidéaste officielle, dans le cadre de l'exposition *Zoom sur ma ville*. Grâce à la production de son DVD, il pourra y avoir une promotion accrue de l'événement.

Adopté à l'unanimité.

HR.12.01.16
033

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Marc-André Valiquette, élève à l'école Joséphine-Dandurand, qui a agi en tant que journaliste officiel, dans le cadre de l'exposition *Zoom sur ma ville*. Son article devrait être publié dans *Le Canada Français*.

Adopté à l'unanimité.

13. AUTRES SUJETS

Aucun autre sujet n'a été traité.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

HR.12.01.16
034

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité.

LA PRÉSIDENTE

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL